



La Semaine FESTIVE®

4^{ème} édition

11 au 21 juin 2026

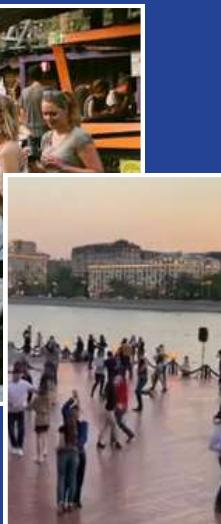
Rassemblez vos citoyens en plein centre,
animez villes et villages et stimulez l'économie locale!

La FÊTE des
karaokés®

La FÊTE de
L'Apéro

La FÊTE
des Marchés
Nocturnes®

La FÊTE des
Fanfares et
Majorettes®



Photos : Pexels

La FÊTE des
Guinguettes
et Bals pop'

La FÊTE
des Véhicules
Anciens

La FÊTE
des Sports et
Mobilités®

La FÊTE
des Jeux de
Société

- 1.780 évènements en juin 2025 dans 1.300 villages et villes.
- 240.000 participants env.
- En constante évolution depuis 2022.
- Utilisation gratuite des marques, des tutoriels, des affiches, du site internet pour les municipalités, les associations...
- Association loi 1901.





Exemples d'affiches

Selon l'étude de la CCI France / Conseil du Commerce de France du 4 novembre 2024, l'**animation des centres-villes est la 3ème attente prioritaire des commerçants** (+8% vs 2023) après la question du stationnement et celle de la vacance commerciale.

Le 9ème Baromètre du centre-ville et des commerces (CSA / Centre-ville en mouvement avril 2024) confirme que **les citoyens ont la même attente !**

Selon les sources, **1€ investi dans les animations génère 2€ à 8€ en retombées économiques**, **60 % des visiteurs d'événements consomment sur place**, un événement réussi en centre-ville **génère en moyenne 20 à 30 % de chiffre d'affaires supplémentaire** pour les commerces de proximité, et la participation à des événements collectifs **réduit le sentiment d'isolement de 30 %**.
(Sources : Centre ville en mouvement, CCI, CNRS)



Ville FESTIVE® et Village FESTIF®

Le label récompense et signale les municipalités qui participent à, au moins, 4 des fêtes de La Semaine Festive, en plus de La Fête de la musique*.

Les 2 premières villes labellisées sont **Reichshoffen-Nehwiller** (67) et **Noyelles-Godault** (62).

Un dossier de candidature doit être envoyé par la municipalité après La Semaine Festive et les **Villes FESTIVES** sont référencées sur le site de l'association.

La municipalité reçoit un kit pour communiquer sur l'obtention du label, acquis pour 3 ans. La participation aux frais est de 49€/an.

Contactez nous pour plus d'informations.



Remise du Label à Noyelles-Godault



*marque déposée par l'Etat